



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE

RECRUTE

UN MÉDECIN RÉFÉRENT (H/F) TECHNICIEN ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE D'ÉVALUATION MÉDECIN RESSOURCE AUPRÈS DES ÉVALUATEURS

au sein de la MDPH de l'Yonne

Catégorie A , Filière médicale

CADRE D'EMPLOI: Médecin - Médecin hors classe

POSTE A POURVOIR AU 01/12/2020

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION DE RATTACHEMENT :

Les Maisons Départementales des Personnes Handicapées ont été créées par la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005, et définies par le décret 2005-1587 du 19 décembre 2005.

C'est un lieu unique de service public visant à accueillir, informer, orienter et accompagner les personnes handicapées. Les MDPH associent toutes les compétences impliquées aujourd'hui dans l'accompagnement des personnes handicapées et de leurs familles.

La personne handicapée est d'ailleurs au cœur de ce dispositif de service public, via une réelle prise en compte de son projet de vie et une évaluation fine de ses besoins par une équipe pluridisciplinaire, afin de reconnaître ses droits par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

La notion de parcours de l'utilisateur est au cœur des préoccupations de la MDPH. C'est pour cela que la MDPH s'implique dans l'évolution de l'offre de services en direction des personnes en situation de handicap, en lien avec les services de la Direction Autonomie Handicap Dépendance du Conseil Départemental, l'ARS et les ESMS notamment.

La richesse des Équipes Pluridisciplinaires d'Évaluation tient au partenariat, aux échanges entre professionnels d'horizons différents qui permettent une analyse fine de la situation et une vision globale des compensations et droits à mettre en place. Ce volet doit être largement développé et accompagné par le médecin référent de la MDPH, qui tient une place centrale dans l'animation, la coordination des équipes d'évaluation et la mise en place de partenariats avec les acteurs sanitaires et médico-sociaux du département. Son rôle est également essentiel au renforcement du niveau de connaissance et d'expertise des équipes d'évaluation de la MDPH, à travers sa mission de veille scientifique et de formation sur les retentissements.

MISSIONS GÉNÉRALES :

Le médecin apporte une expertise médicale sur les situations individuelles des usagers et assure un rôle de médecin ressource auprès des évaluateurs dans le domaine médical, et notamment sur :

- les retentissements des pathologies et leur pronostic,
- la codification des pathologies,
- le suivi des évolutions législatives des droits MDPH et leur mise en œuvre en termes d'évaluation (ex : droits sans limitation de durée).

Il accompagne les équipes d'évaluation dans l'harmonisation des pratiques dont il est garant.

Il émet des préconisations pour la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) portant sur les moyens à mettre en œuvre pour assurer la compensation du handicap, et suit la mise en œuvre des décisions de cette commission.

Il développe les partenariats avec les acteurs du territoire (avec le secteur du sanitaire, les médecins libéraux ou en établissements, les ESMS...)

Il assure l'animation des commissions (CDAPH)

ACTIVITÉS PRINCIPALES :

- ✓ Apporter ses connaissances médicales sur tout dossier, et assurer une expertise médicale auprès de ses collègues évaluateurs, en particulier sur les aspects pronostics en vue d'optimiser les durées de notification.
- ✓ Participer aux équipes pluridisciplinaires d'évaluation pour évaluer les situations dans leur globalité et apporter son avis technique aux demandes des usagers, le but étant ici d'identifier et d'analyser les besoins des personnes en situation de handicap et de déterminer les compensations adaptées (allocations, prestations, orientation vers des établissements et services médico-sociaux....) à proposer à la CDAPH.
- ✓ Assurer l'harmonisation des pratiques d'évaluation en tenant compte des évolutions des connaissances dans le champ du Handicap (maladies rares , autisme ,), des recommandations (HAS,...) et de l'évolution réglementaire des droits et prestations liées au handicap.
- ✓ Contribuer à optimiser le circuit de traitement des situations à l'arrivée des dossiers selon leur degré de complexité en conciliant les exigences de délais.
- ✓ Participer à l'évaluation des recours et repérer à cette occasion les problèmes éventuels dans les pratiques d'évaluation
- ✓ Procéder à la codification des pathologies des usagers sur le logiciel métier et à la détermination des taux de handicap. Contribuer à l'harmonisation des pratiques de codage
- ✓ Informer les personnes handicapées des solutions s'offrant à elles pour compenser leur handicap.
- ✓ Évaluer les situations, sur dossier, par téléphone ou en visite médicale sur le site de la MDPH en fonction des éléments en sa possession.
- ✓ Veiller à la prise en compte des besoins sanitaires, sociaux, professionnels tant dans le projet de vie des personnes handicapées que dans l'élaboration des Plans Personnalisés de Compensation.
- ✓ Assurer la veille scientifique, médicale et réglementaire dans le domaine du handicap.
- ✓ Intégrer la démarche « Réponse Accompagnée Pour Tous » visant à apporter à toute personne une solution à ses besoins, dans le cadre de la notion de parcours de l'usager.

Activités associées :

- ✓ Travailler en équipes pluridisciplinaire : médecins, infirmiers, ergothérapeute, psychologues, enseignants référents, mais également avec des partenaires extérieurs à la MDPH pour un regard croisé.
- ✓ Travailler indifféremment dans le secteur adulte ou enfant en s'adaptant aux besoins de fonctionnement de la MDPH
- ✓ Communiquer et échanger avec les professionnels de santé, gérer des relations avec les partenaires extérieurs et en particulier du milieu sanitaire
- ✓ Entretien du partenariat avec les médecins libéraux , avec un focus particulier sur la qualité des certificats médicaux et dossiers MDPH
- ✓ Participer aux actions mises en œuvre par la MDPH en interne et en externe
- ✓ Animer des réunions de l'équipe d'évaluateurs, des EPE, des CDAPH.
- ✓ Contribuer à l'analyse des données statistiques d'activité
- ✓ S'adapter aux évolutions du fonctionnement de la MDPH : dématérialisation complète de l'environnement de travail, organisation par dominantes (emploi / enfance / Vie quotidienne).

- ✓ Maîtriser l'outil informatique et être en capacité d'utiliser le logiciel Solis et la solution de gestion électronique des dossiers (GED)
- ✓ Proposer des actions en vue d'optimisation de l'organisation, et être en appui de la personne en charge de la coordination opérationnelle de l'évaluation
- ✓ Etre garant d'un traitement adapté des informations médicales contenues dans les dossiers
- ✓ Participer à la réflexion sur l'évolution de l'offre de services auprès des personnes en situation de handicap en lien avec les services du Conseil Départemental et de l'Agence Régionale de Santé.

COMPÉTENCES TECHNIQUES :

- ✓ Compétences liées aux fonctions de médecin
- ✓ Utilisation d'outils spécifiques d'évaluation type GEVA
- ✓ Capacité d'animation d'équipes et de réunions
- ✓ Maîtrise outil informatiques
- ✓ Maîtrise technique d'entretien

SAVOIRS :

- ✓ Connaissance de la réglementation médico-social
- ✓ Connaissance des prestations de compensation du handicap

SAVOIR-ÊTRE :

- ✓ Aptitude au travail en équipe
- ✓ Respect des règles de fonctionnement du service
- ✓ Savoir se référer à sa hiérarchie
- ✓ Secret professionnel
- ✓ Aptitude à l'écoute
- ✓ Diplomatie
- ✓ Distanciation
- ✓ Disponibilité

DIPLÔMES :

Médecin

EXPÉRIENCE :

Une expérience de travail en équipe et une expérience ou compétence dans le champ du Handicap constitueraient un plus

SITUATION GÉOGRAPHIQUE :

MDPH – 10 Route de Saint-Georges – 89000 PERRIGNY

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être adressées à :

Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Yonne
Direction des Ressources Humaines
16/18 bd de la Marne
89089 AUXERRE Cedex

Contacts :

Louis BEDESSEM-PORTE
Directeur de la MDPH
Mél : louis.bedessem-porte@yonne.fr
Tél : 03.86.72.85.52

Isabelle DUMONT
Directrice Adjointe de la MDPH
Mél : isabelle.dumont@yonne.fr
Tél : 03.86.72.85.59

Juliette ALESSIO
Chargée de recrutement
Service Recrutement Formation
Direction des Ressources Humaines
Mél : recrutement@yonne.fr
Tél : 03.86.72.88.21